



Communauté d'Agglomération
de Lens-Liévin

Monsieur Jean-François CARON
Maire de Loos-en-Gohelle

Hôtel de Ville
Place de la République
62 750 LOOS-EN-GOHELLE

Lens, le 27 JAN. 2020

Affaire suivie par Jean-Luc MUSILLI
Tel : 03.21.790.560
Nos Réfs : JLM/VP-2020L085

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
Demande d'enregistrement - Déchèterie AVION/QUADRAPARC

Monsieur le Maire,

La Communauté d'Agglomération Lens-Liévin souhaite construire une nouvelle déchèterie pour être en conformité avec la réglementation et pour améliorer les capacités d'accueil du public et du nombre de filières de recyclage. En ce sens, un dossier de demande d'Enregistrement au titre de la réglementation ICPE est en cours de préparation.

La réglementation française prévoit de solliciter l'avis du propriétaire du terrain et du Maire de la Commune, concernant l'arrêt définitif du site après exploitation.

Nous nous permettons de joindre à ce courrier, un document indiquant les conditions de remise en état du site après exploitation suite à l'arrêt définitif, qui décrit ce que nous envisageons de mettre en œuvre le cas échéant.

En effet, l'avis exigé en référence à l'article R.512-46-4 paragraphe 5° du Code de l'Environnement stipule qu'à la demande d'enregistrement doit être jointe :
« Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, la proposition du demandeur sur le type d'usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, accompagné de l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, ainsi que celui du maire ou du président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme. »

De ce fait, pour répondre aux exigences réglementaires, l'Inspection des Installations Classées nous demande de fournir en annexe à notre dossier un courrier de votre part donnant votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation.

Aussi, il convient de nous confirmer votre accord sur les dispositions, listées ci-après, en nous renvoyant ces conditions accompagnées d'un courrier expliquant votre validation à ce sujet.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande, je vous prie de croire, **Monsieur le Maire**, en l'expression de mes sentiments distingués.

Pour Le Président,
Sylvain ROBERT empêché,

Le Directeur Général des Services,
Bertrand Louchart.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN

21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex

Tél. // 03 21 790 790

Fax // 03 21 790 799

contact@agglo-lenslievin.fr
www.agglo-lenslievin.fr

CONDITIONS DE REMISE EN ÉTAT DE LA DECHETERIE SUR LA COMMUNE DE AVION/LIEVIN - LOOS-EN-GOHELLE APRÈS EXPLOITATION SUITE A L'ARRET DEFINITIF

Dans la mesure où les terrains de la déchèterie sont situés dans un secteur destiné à une zone d'activités, à l'arrêt de l'activité de la déchèterie à destination des particuliers, le site conservera un usage commercial, artisanal ou industriel. Il sera alors :

- ▶ soit adapté en déchèterie professionnelle et éventuellement cédé à un autre exploitant,
- ▶ soit remis à nu pour accueillir de nouvelles entreprises.

Dans le cadre de la cessation volontaire d'activités, l'exploitant respectera l'article R512-46- 25 à R512-46-27 du Code de l'Environnement visant en particulier :

- A l'évacuation ou l'élimination des produits dangereux ainsi que des déchets présents sur le site, à la suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- En cas de besoin, à interdire ou limiter l'accès au site et à surveiller les effets de l'installation sur l'environnement : l'ensemble des locaux ainsi que les portails d'entrée seront maintenus fermés afin de limiter les risques de dégradations externes ;
- À prendre les mesures de maîtrise des risques liés aux sols, aux eaux souterraines ou superficielles éventuellement polluées. En cas de besoin, une surveillance sera exercée.



Destinataire

M. Jean-François CAEON
Maire de Xos-en-Jolulle

Poste
Rue de la République
69350 XOS-EN-JOLULLE

Cadres réservés à La Poste

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI/Permis de conduire

Autre :

Signature

(Précisez Nom et Prénom si mandataire)

Signature Facteur

SGR2 V22 - PTC 60 - 20160263T010 - 06/17

Date : Pix : CRBT :
Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée personnellement.

Expéditeur

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

Numero de l'envoi : 1A 146 721 6047 4



~~0871100415707-202085~~

Expéditeur

~~Commune de l'Agglomération Euro-Rivier~~

~~Identité (Nom et Prénom) ou raison sociale Expéditeur~~

N° 21

69350

69350

Libellé de la voie

Marcel Sembat BP65

Code postal

COMMUNE

Utiliser uniquement un STYLO A BILLE en appuyant fortement. Pensez également à la Lettre recommandée en ligne.

Consultez www.laposte.fr/boutiquecourrier



PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste S.A. au Capital de 3 800 000 000 € - RCS Paris 356 000 000
Siège Social : 9, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris

PREUVE DE DÉPÔT À CONSERVER PAR LE CLIENT